



www.cnrs.fr



INVITATION PRESSE REGIONALE | LYON | DIFFUSÉE LE 12 NOVEMBRE 2014

## Le CNRS et ses partenaires académiques de l'Université de Lyon signent leur convention de site Lyon-Saint-Etienne

**Le CNRS signera le 18 novembre 2014 une convention quinquennale de site avec ses partenaires lyonnais et stéphanois de l'Université de Lyon. Ce document concrétise un partenariat rénové fondé sur une stratégie scientifique commune développée dans les laboratoires de l'un des tout premiers pôles scientifiques français.**

Le CNRS gère 95 unités de recherche ou de service<sup>1</sup> lyonnaises ou stéphanoises, la quasi-totalité en partenariat avec au moins un établissement d'enseignement supérieur et de recherche membre de l'Université de Lyon (voir la liste ci-contre). Aux contrats quadriennaux bilatéraux liant le CNRS à chacun de ses partenaires se substitue, dorénavant, une seule convention de site entre la communauté d'universités et d'établissements « Université de Lyon » et le CNRS. Les partenaires formalisent ainsi un partenariat global quinquennal permettant le développement de programmes de recherche plus ambitieux, autour d'une politique scientifique partagée.

Cette démarche se concrétise grâce à la politique de structuration mise en œuvre par l'ensemble des acteurs de la recherche, notamment sous l'impulsion du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), maintenant Communauté d'universités et d'établissements (COMUE)<sup>2</sup>. La qualité des recherches qui sont menées sur le site de Lyon Saint-Etienne a été reconnue par sa grande réussite dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), avec notamment 12 Laboratoires d'excellence (Labex). Le projet PALSE (Programme Avenir-Lyon-Saint-Etienne) a de plus bénéficié d'un financement probatoire dans le cadre des Initiatives d'Excellence (IDEX).

Par cette convention, les signataires convergent vers les mêmes objectifs : le renforcement de leurs secteurs d'excellence, l'émergence de nouvelles thématiques par une approche interdisciplinaire, une valorisation socio-économique concertée des avancées scientifiques ou encore le renforcement des collaborations internationales.

La convention identifie les grands domaines d'excellence du site notamment la chimie et les procédés, les sciences de l'ingénieur et sciences de l'information, les sciences de la vie, l'écologie et la santé,

### INVITATION PRESSE

Le mardi 18 novembre 2014 à 11h  
Amphithéâtre de ENS de Lyon, site Descartes  
15, parvis René Descartes, Lyon 7e

Programme :

- présentation et signatures publiques
- point presse en présence d'Alain Fuchs, président du CNRS, et Khaled Bouabdallah, président de l'Université de Lyon
- buffet

Accréditation auprès de  
[communication@dr7.cnrs.fr](mailto:communication@dr7.cnrs.fr)  
avant le 17 novembre 16h.

### Les universités et établissements signataires :



UNIVERSITÉ  
LUMIÈRE  
LYON 2  
UNIVERSITÉ DE LYON



ÉCOLE  
CENTRALE LYON



VetAgro Sup

<sup>1</sup> Ne sont comptées que les unités dont l'implantation principale se situe à Lyon ou Saint-Etienne.

<sup>2</sup> Voir le communiqué « Naissance de la Comue Lyon Saint-Etienne » de l'Université de Lyon du 16 juillet 2014.



www.cnrs.fr



les sciences humaines et sociales, ainsi que les sciences mathématiques, physiques, de l'univers et les systèmes complexes. Leur consolidation devrait entraîner le développement de nombreux champs connexes ou en émergence sur le site.

De plus, cette convention engage les partenaires à veiller à une bonne articulation de leurs actions avec celles d'autres organismes (INRA, Inserm...) et celles des collectivités territoriales, dont la région Rhône-Alpes. Les partenaires chercheront à assurer de façon privilégiée le financement d'équipements mi-lourds et de projets immobiliers relevant de champs scientifiques ciblés, à travers notamment le Contrat de plan et les fonds structurels européens.

Enfin, la convention oriente les partenaires vers des méthodes de gestion commune : processus et référentiel budgétaires partagés, ou encore système commun de demande et de suivi des ressources pour les laboratoires dont ils partagent la tutelle.

#### **Contacts presse**

**CNRS Rhône Auvergne** | Sébastien Buthion | T 06 88 61 88 96 | [sebastien.buthion@dr7.cnrs.fr](mailto:sebastien.buthion@dr7.cnrs.fr)  
**Université de Lyon** | Anne Guinot | T 04 37 37 26 74 | [anne.guinot@universite-lyon.fr](mailto:anne.guinot@universite-lyon.fr)